

Les prestations Ponctuelles Sp cifiques

L'offre de prestations ponctuelles sp cifiques handicap auditif comprend 4 prestations d velopp es ci-apr s :

- **Evaluation des capacit s fonctionnelles dans le cadre d'un projet professionnel**

Cette prestation identifiera les potentialit s et le degr  d'autonomie de la personne, les limites ou risques  ventuels li s   une situation de handicap, en vue d' laborer ou de valider un projet professionnel, une solution de maintien ou d'acc s   l'emploi.

- **Identification des techniques de compensation**

Au regard de la situation identifi e, cette prestation permettra,   la personne et   l'op rateur, de disposer d'une analyse des besoins de la personne et de pr conisations sur les moyens et les solutions adapt es n cessaires   la compensation du handicap et au d veloppement de l'autonomie de la personne dans le cadre de son projet professionnel.

- **Mise en  uvre des techniques de compensation**

Au regard des besoins et des solutions pr conis es, cette prestation mettra en  uvre les modes de compensation et les solutions adapt es, retenus par l'op rateur r f rent en accord avec la personne sourde, pour compenser le handicap et d velopper son autonomie et r pondre   ses besoins.

Prestation - Appui conseil   l'entreprise

Cette prestation peut  tre mobilis e, par un r f rent de parcours,   toute  tape du parcours d'acc s ou de maintien dans l'emploi afin de r pondre aux besoins de la personne sourde dans les diff rentes situations rencontr es,

Pour permettre   la personne :

- de se mobiliser et de d velopper son autonomie,
- de disposer de soutiens n cessaires   son int gration durable dans l'emploi.

Pour Permettre   l'employeur et/ou au prescripteur

- de disposer d'informations sur la situation de handicap de la personne et de conseils sur les solutions adapt es   mettre en  uvre,
- de faire face   des situations ponctuelles type r organisation, d m nagement,...(en lien avec le poste de travail de la personne).